

Se renseigner



Contact IRTS de Franche-Comté

Christophe WERTHEIMER
Responsable de formation
03 81 41 61 19 - christophe.wertheimer@irts-fc.fr

Florie BIDAL
Assistante administrative
03 81 41 67 75 - florie.bidal@irts-fc.fr



Contact IRTESS de Bourgogne

Olivia PUSSET
Responsable de formation
03 80 72 67 59 - opusset@irtess.fr

Souad SALMI
Assistante de pôle Formations Management
03 80 72 64 44 - ssalmi@irtess.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

Chantal MAGNET : chantal.magnenet@irts-fc.fr

Nous trouver



IRTS de Franche-Comté

1 rue Alfred de Vigny
CS 52107 - 25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

IRTESS de Bourgogne

2 rue du professeur Marion
21000 DIJON
Tél. 03 80 72 64 50
Courriel : contact@irtess.fr

L'IRTS de Franche-Comté et l'IRTESS de Bourgogne sont membres du réseau UNAFORIS



04/04/22



Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale

Diplôme d'État de niveau 7

(niveau I)

Formation accessible aux :

- étudiants,
- demandeurs d'emploi,
- apprentis
- salariés,

Diplôme accessible par la VAE

Taux de réussite

100 %

Diplôme 2021



Le CAFDES

Une formation qui prépare à la fonction de direction d'établissement ou de service d'intervention sociale.

Des compétences à mobiliser pour mieux appréhender la complexité des problèmes sociaux, des organisations sociales et médico-sociales et de l'environnement.

Une formation en alternance qui favorise la construction d'un savoir personnel sur la fonction de direction.

Un diplôme de niveau 7 délivré par l'EHESP.

Objectifs de la formation

- Assurer l'organisation et la qualité des accompagnements dans le respect du cadre législatif et réglementaire, par délégation de l'employeur
- Favoriser l'accès des usagers à leurs droits et à l'exercice de la citoyenneté
- Faciliter l'expression et la satisfaction des besoins des bénéficiaires
- Acquérir et développer les capacités à décider et à agir
- Anticiper les mutations sociales et territoriales
- Se référer aux exigences éthiques et déontologiques du secteur de l'intervention sociale
- Développer les compétences des professionnels et l'intelligence collective

Pédagogie

Cours disciplinaires et transversaux aux quatre domaines de formation (DF), travaux dirigés, recherches personnelles, mutualisation entre les stagiaires, préparation aux épreuves de certifications.

Intervenants

- Enseignants des universités de Bourgogne et de Franche-Comté
- Cadres pédagogiques IRTS de Franche-Comté et IRTESS de Bourgogne
- Consultants
- Cadres de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale

La formation

Une formation de 29 mois en alternance de juin N à novembre N+2

→ **700 h** de formation théorique
reparties en 4 Domaines de formation (DF)

Approche transversale :
- Économie Sociale et Solidaire
- Europe

→ **510 h** de formation pratique ou **175h** selon l'expérience

Formation théorique 700 h	DF 1 154 h	Élaboration et conduite stratégique d'un projet
	DF 2 196 h	Management et gestion des ressources humaines
	DF 3 154 h	Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service
	DF 4 196 h	Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire.
Formation pratique 510 h	} Réparties en 2 stages DF1 : 240h (85h allégé) DF4 : 270h (90h allégé)	

Une expérience à l'étranger, un plus dans la formation

L'IRTS de Franche-Comté et l'IRTESS de Bourgogne encouragent la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque étudiant/stagiaire dans son projet .

Les conditions d'accès

Cette formation s'adresse aux candidats à la formation CAFDES, ayant satisfait aux épreuves d'admission fixées par l'article 3 de l'arrêté du 5 juin 2007 (une épreuve écrite et une épreuve orale) organisées en inter centres.

Niveau requis pour accéder à la sélection :

- Diplôme de niveau 6 (niveau II)
- Diplôme de l'enseignement supérieur sanctionnant 3 années d'études
- Diplôme (code de l'action sociale et des familles) de niveau 5 (niveau III) et un d'expérience dans les fonctions d'encadrement ou trois ans d'expérience dans le secteur médico-social.
- Être en fonction de direction dans le champ de secteur médico-social.

Le financement de la formation

- Plan de développement des compétences de l'employeur
- CPF
- Financement personnel
- Pôle Emploi (projet de reconversion)

Co-financement possible

Autres possibilités

POST JURY VAE - par la voie de la formation

En cas de validation partielle, vous avez la possibilité de suivre uniquement le(s) DF manquant(s)

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

Dans le cadre de la FPC, vous pouvez vous inscrire à certains modules de la formation CAFDES.